

Martinique



# Bulletin de Santé du Végétal

## Cultures maraîchères

N° 11 - 1er au 30 Novembre  
2025



**Animateurs inter-filière et filière diversification :**

Teddy OVARBURY (FREDON Martinique)  
Jacques-Edouard EUGENIE (FREDON Martinique)

**Crédit photos :**  
FREDON Martinique

# MÉTÉOROLOGIE

# À retenir

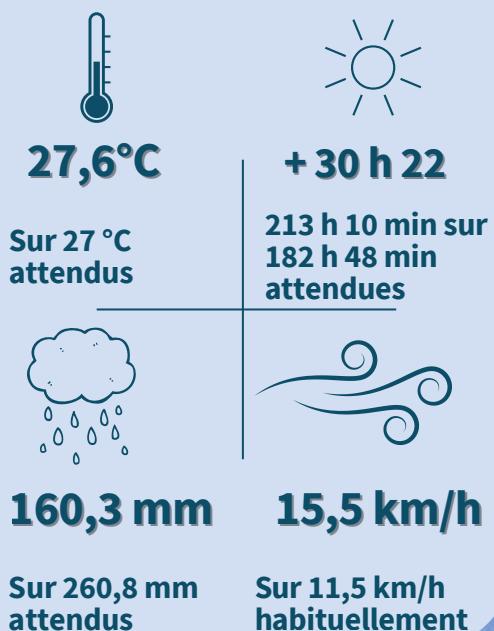
## PRÉVISION SAISONNIÈRE

Décembre 2025 - Février 2026

En Martinique, le prochain trimestre, les pluies devraient être conformes ou légèrement supérieures aux normales tout comme les températures.

## UN MOIS MOINS ARROSÉ QUE D'ORDINAIRE !

### SYNTHESE À LA STATION DE RÉFÉRENCE DU LAMENTIN



## FAITS MARQUANTS

À la station du Robert, qui mesure le vent depuis novembre 2018, un record de forte rafale pour un mois de novembre a été battu avec 87,1 km/h enregistrés le 18.

SOURCE : MÉTÉO FRANCE

## ASTÉRACÉES

- **Pression globale faible**
- En cette période pluvieuse, songez au bon drainage des parcelles, à leur exposition au soleil, à l'entretien de leurs abords et au sarclage



## CUCURBITACÉES

- **Pression globale faible**
- L'état sanitaire de la culture de concombre de notre réseau s'est stabilisé ce trimestre



## SOLANACÉES

- Manque de données pour ce mois



## FOCUS

Pas de focus pour ce mois

# Astéracées

## LAITUE

### RÉPARTITION SPATIALE DES PARCELLES D'OBSERVATION ET DES CULTURES

Type de laitue	Nombre observations	Stade végétatif
Batavia	2	Rosette à pommaison
Feuille de chêne rouge	1	Rosette à pommaison
Feuille de chêne verte	0	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	



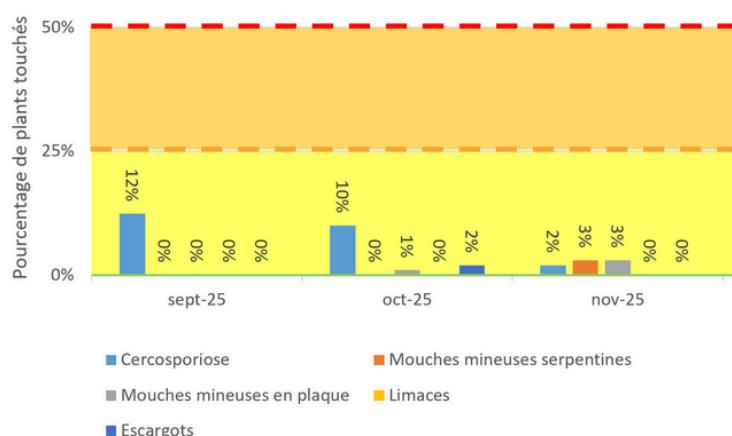
## PRESSION BIOTIQUE

### ÉVOLUTION DES ORGANISMES NUISIBLES SUR LAITUE

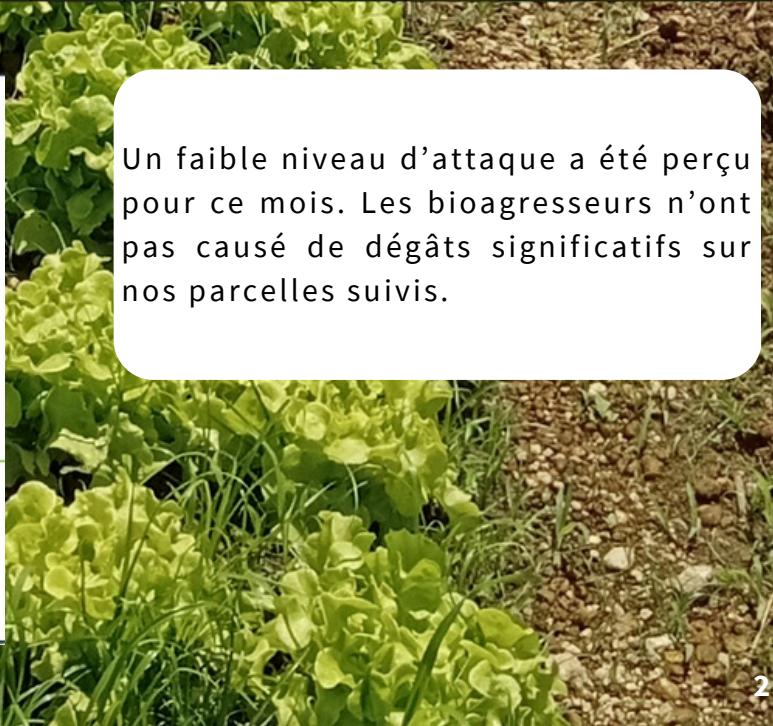
	Faible <25%	Moyen [25%-50%]	Élevée >50%
--	----------------	--------------------	----------------

	nov-24	déc-24	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	août-25	sept-25	oct-25	nov-25
Cercosporiose ( <i>Cercospora longissima</i> )	30%	24%	16%	14%	3%	7%	1%	4%	9%	0%	12%	10%	2%
Mouches mineuses serpentines ( <i>Liriomyza spp.</i> )	2%	2%	7%	3%	4%	1%	0%	4%	5%	0%	0%	0%	3%
Mouches mineuses en plaque ( <i>Amauromyza maculosa</i> )	39%	11%	7%	8%	3%	6%	2%	5%	10%	1%	0%	1%	3%
Limaces										0%	0%	0%	0%
Escargots										0%	1%	0%	2%

Évolution de la pression biotique des organismes nuisibles suivis sur les trois derniers mois



Un faible niveau d'attaque a été perçu pour ce mois. Les bioagresseurs n'ont pas causé de dégâts significatifs sur nos parcelles suivis.





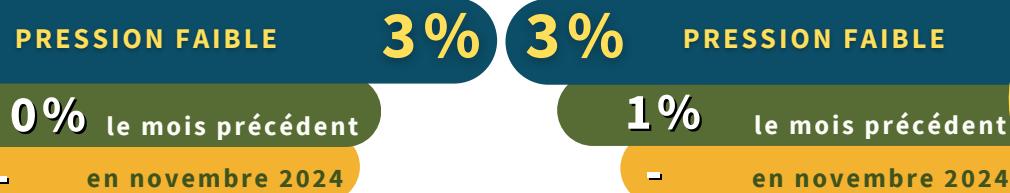
**Conditions optimales pour le nuisible :** • Pluies fréquentes • Températures élevées

**Situation terrain :** dégâts à peine notables, principalement sur les feuilles inférieures des batavias.

**Évaluation du risque :** le climat humide favorable au développement du champignon est la principale cause d'apparition du champignon. Des mesures prophylactiques mises en œuvre ont permis de contrôler la cercosporiose sur les autres parcelles de laitue observés, présageant une **moyenne à faible pression pour le mois à venir**. La vigilance reste de rigueur.

#### **Mesures prophylactiques spécifiques au cas particulier :**

- Privilégier des zones avec une bonne exposition au soleil et au vent
- Respecter les distances de plantation pour une bonne circulation du vent
- Entretenir les abords des parcelles
- Sarcler régulièrement les parcelles
- Favoriser un bon drainage pour l'évacuation de l'eau
- Préférer l'irrigation goutte à goutte



**Conditions optimales pour le nuisible :** • Températures entre 20°C et 30°C

**Situation terrain :** niveau d'attaque faible sur les batavias et nul sur les feuilles de chêne rouge.

**Évaluation du risque :** la combinaison des mesures prophylactiques et le climat pluvieux du mois ont permis de stabiliser la pression de ces insectes ravageurs et présagent une **pression nulle à faible pour le mois à venir**.

#### **Mesures prophylactiques :**

- Contrôler régulièrement l'état sanitaire des plants
- Éliminer les plants infestés et les déchets de cultures
- Réaliser une rotation des cultures
- Sarcler les parcelles et entretenir régulièrement leurs abords



# Cucurbitacées

## RÉPARTITION SPATIALE DES PARCELLES D'OBSERVATIONS ET DES CULTURES

Culture	Nombre d'observations	Stade végétatif
concombre	3	Croissance végétative - Nouaison
Total	3	



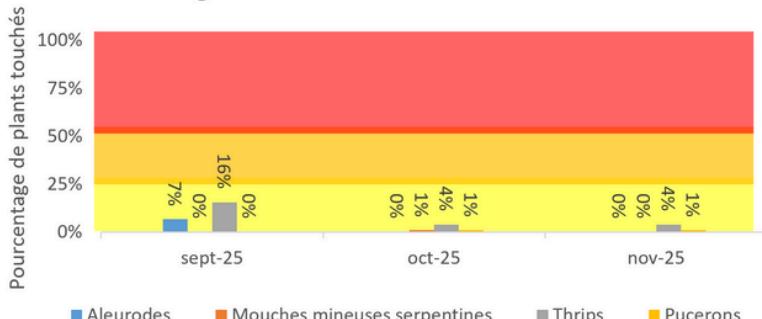
## PRESSION BIOTIQUE

## ÉVOLUTION DU NIVEAU D'ATTAQUE DES ORGANISMES NUISIBLES SUR CUCURBITACÉES

	nov-24	déc-24	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	août-25	sept-25	oct-25	nov-25
Aleurodes ( <i>Bemisia tabaci</i> )						0%	4%	11%	7%	27%	7%	0%	0%
Mouches mineuses serpentines ( <i>Liriomyza spp.</i> )						0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%	0%
Thrips ( <i>Thrips palmi</i> )						27%	0%	40%	13%	67%	16%	4%	4%
Pucerons										0%	0%	0%	1%

Faible <25% Moyen [25%-50%] Élevée >50%

Évolution de la pression biotique des bioagresseurs sur les trois derniers mois



Sur les trois derniers mois, les bioagresseurs suivis n'ont causé aucun dégât significatif dans les parcelles de notre réseau. Le niveau d'attaque général est resté faible avec de légères variations tout juste notables.



#### PRESSION NULLE

Mois actuel

0 %

Mois précédent

0 %

Novembre 2024

16 %

Conditions optimales pour le nuisible : • Temps sec

• Températures élevées

**Situation terrain :** absence du ravageur.

**Évaluation du risque :** le risque de pression d'aleurodes est **faible à nul** compte tenu des mesures prophylactiques appliquées ainsi que des conditions défavorables à l'insecte ravageur.

#### Mesures prophylactiques:

- Utiliser des plants sains (plants de pépinières insect-proof)
- Favoriser les ennemis naturels
- Introduire des auxiliaires
- Gérer l'enherbement
- Utiliser des produits de biocontrôle
- [Liste des produits de biocontrôle 2025](#)



#### PRESSION NULLE

Mois actuel

0 %

Mois précédent

1 %

Novembre 2024

7 %

Conditions optimales pour le nuisible : • Températures entre 20°C et 30°C

**Situation terrain :** absence du ravageur.

**Évaluation du risque :** la gestion de l'état sanitaire des plants et des parcelles a permis de maintenir des parcelles exemptes de mouches mineuses depuis le mois d'avril. Les conditions climatiques du mois ont été défavorables au développement du nuisible. **Une faible pression voire nulle est à prévoir pour le mois à venir.**

#### Mesures prophylactiques :

- Contrôler régulièrement l'état sanitaire des plants
- Éliminer les plants infestés et les déchets de cultures
- Réaliser une rotation des cultures
- Sarcler les parcelles et entretenir régulièrement leurs abords



### PRESSION FAIBLE

Mois actuel

4%

Mois précédent

4%

Novembre 2024

11%

**Conditions optimales du nuisible :** • Température élevée

**Situation terrain :** peu de dégâts sur les concombres observés. Faible présence, principalement sur les jeunes plants.

**Évaluation du risque :** comme prévue, la présence de thrips du mois dernier a progressé, atteignant le seuil de moyenne contamination ([25%-50%]). La contamination des jeunes cultures prévoit une **pression moyenne à forte pour le mois à venir.**

### Mesures prophylactiques :

- Utiliser des plants sains (plants de pépinières insect-proof)
  - Favoriser les ennemis naturels
  - Introduire des auxiliaires
  - Gérer l'enherbement
  - Utiliser des produits de biocontrôle
- [Liste des produits de biocontrôle 2025](#) 
- **Effectuer l'association et la rotation de culture**



### PRESSION FAIBLE

Mois actuel

1%

Mois précédent

1%

Novembre 2024

-

**Conditions optimales pour le nuisible :** • Présence de jeunes pousses  
• Températures élevées

**Situation terrain :** site quasi-exempt du ravageur.

**Évaluation du risque :** en raison de la faible présence de l'insecte ravageur et de conditions climatiques défavorables à leur développement, le **risque de contamination est jugé faible** pour le mois à venir. Cependant, il est important de rester vigilant et de respecter les mesures prophylactiques.

### Mesures prophylactiques :

- Utiliser des plants sains (plants de pépinières insect-proof)
  - Favoriser les ennemis naturels
  - Introduire des auxiliaires
  - Gérer l'enherbement
  - Utiliser des produits de biocontrôle
- [Liste des produits de biocontrôle 2025](#) 

# Les abeilles butinent, protégeons les !

## Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1

Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

2

Par dérogation, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, en dehors de la présence des abeilles, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles".

3

Il ne faut appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

4

Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut veiller à informer le voisinage de la présence de ruches. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut éviter toute dérive lors des traitements phytosanitaires.

Retrouvez plus d'information dans la [note nationale Abeilles & Pollinisateurs](#) qui propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques.



Ce bulletin est basé sur des observations ponctuelles qui donnent une tendance de la situation sanitaire territoriale.

La Chambre d'Agriculture de la Martinique encourage les agriculteurs à réaliser leurs propres observations sur leurs parcelles.

Elle se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises.

Action du plan ECOPHYTO piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité.